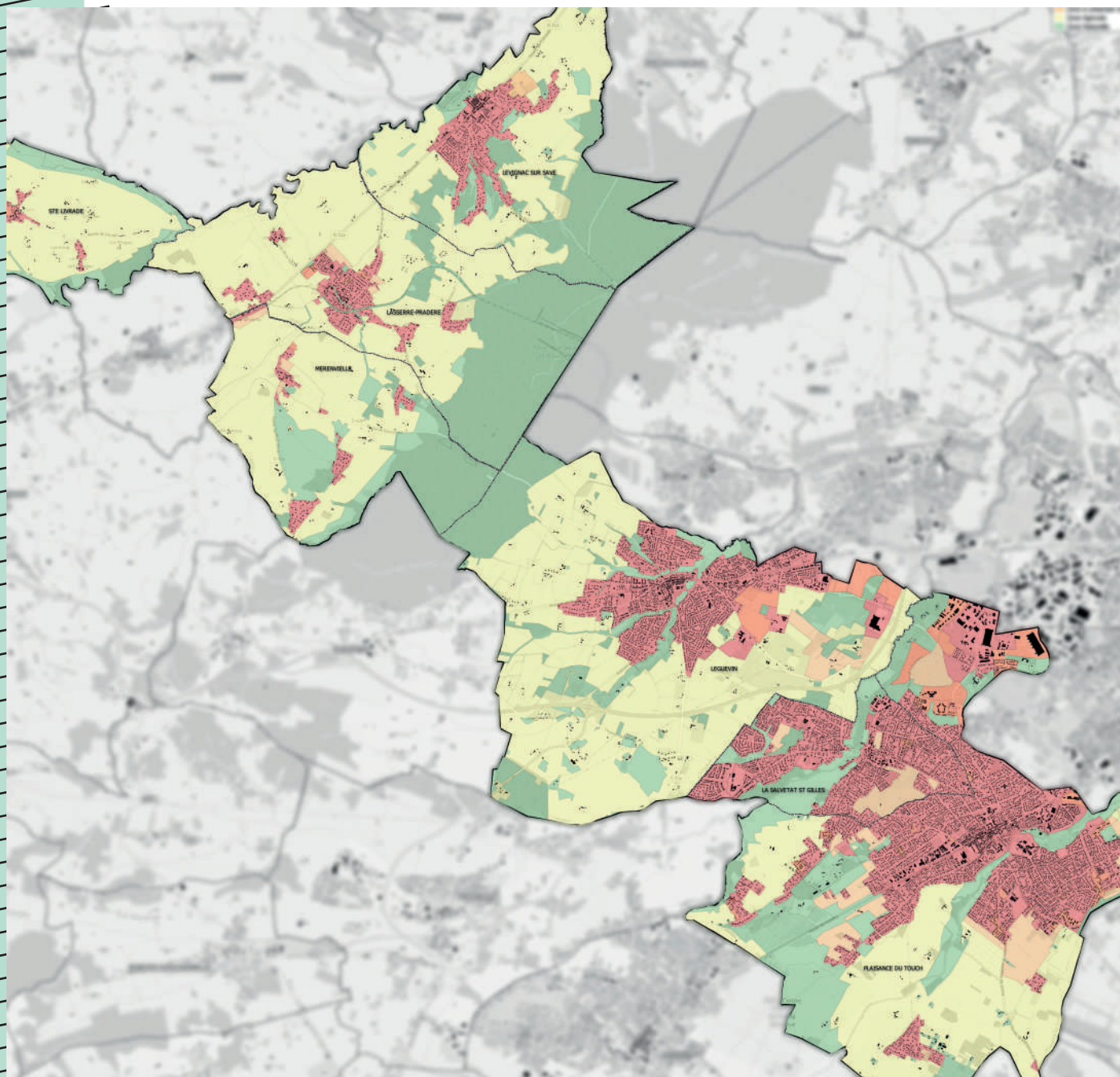


2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE GRAND OUEST TOULOUSAIN • Territoire d'Avenir



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

02 ÉDITO

03 SEPT COMMUNES, UN TERRITOIRE

04 GOUVERNANCE

06 ENTRE COMPÉTENCES ET AMBITIONS

07 CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

08 DES MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC

09 COMPTE ADMINISTRATIF

11 MARCHÉS PUBLICS

12 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

14 DOMAINE PUBLIC ET INFRASTRUCTURES

15 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

18 GESTION DES DÉCHETS

19 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

20 ACTION SOCIALE

ÉDITO

Le rapport d'activité que je vous présente aujourd'hui dresse le bilan des actions menées tout au long de l'année et affiche les ambitions de notre intercommunalité à exercer les compétences qui nous incombent.

L'année 2021 a une nouvelle fois été marquée par la crise sanitaire à laquelle s'est ajoutée une crise économique et sociale aux enjeux environnementaux importants.

Dans ce contexte, nous avons signé notre premier contrat de relance et de transition écologique autour de trois axes : la cohésion sociale, la relance économique et l'environnement.

Nous avons également construit et co-construit avec les sept communes membres des projets et actions à la hauteur de nos compétences et ambitions.

Au cœur de nos préoccupations, la solidarité. La solidarité est présente dans chaque projet, pour plus d'accessibilité des services, pour s'adapter aux changements et pour développer un territoire équilibré et durable.

Les quatre centres sociaux mènent des actions avec et pour les habitant-es. Le service développement économique se structure pour pouvoir accompagner et mettre en réseau les acteurs et actrices économiques du territoire. La direction de l'aménagement du territoire s'organise et développe une offre au plus proche des citoyen-nés. Elle lance aussi un pré-projet d'aménagement et de développement durable, la première étape à la création d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour un territoire durable et adapté aux besoins de toutes et tous.

La solidarité, c'est aussi tenir compte de l'urgence climatique pour préserver notre environnement, notre santé et celles des générations futures. C'est pourquoi nous travaillons au quotidien pour mettre en place des projets durables. En 2021, nous avons lancé l'élaboration du plan Climat. Plusieurs actions ont été menées avec les élu-es, les services et les partenaires pour formaliser une stratégie de transition écologique.

Nous affirmons ainsi des valeurs fortes de solidarité, de développement d'un territoire équilibré et de préservation de l'environnement.

Philippe GUYOT

Président,

Le Grand Ouest Toulousain

Le Grand Ouest Toulousain, un territoire d'atouts naturels

Le Grand Ouest Toulousain bénéficie d'une situation privilégiée entre la métropole de Toulouse et le département du Gers. Riche et diversifié, le territoire est composé de sept communes rurales et urbaines aux ressources complémentaires.

Ses atouts naturels tels que la forêt de Bouconne - véritable poumon vert - et la richesse culturelle et associative des communes attirent de plus en plus de personnes en quête d'espace et de qualité de vie.



41947

Habitant·es

3623

Entreprises

185

Hectares de zones
d'activités

4091

Hectares de terres
agricoles

1419

Hectares de forêts

GOUVERNANCE

Le conseil communautaire

41 conseillers et conseillères communautaires ont été élu·es en 2020, ces femmes et ces hommes composent le conseil communautaire, l'assemblée délibérante de la communauté de communes, Le Grand Ouest Toulousain.

En 2021, le conseil communautaire s'est réuni dix fois pour régler par délibérations les affaires relevant des domaines d'intervention de la communauté de communes.

Chaque commune est représentée par des conseillers et des conseillères communautaires, ce nombre est proportionnel au nombre d'habitant·es.



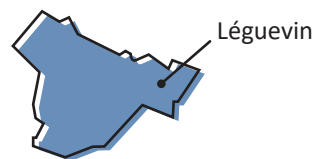
Le bureau communautaire

Les dix membres du bureau, élu·es par le conseil communautaire, débattent des grandes orientations stratégiques, des actions et projets relevant du champ des compétences de l'intercommunalité avant la présentation en conseil communautaire.



19402

habitant·es et
18 représentant·es



9359

habitant·es et
9 représentant·es



8474

habitant·es et
8 représentant·es



2139

habitant·es et
2 représentant·es



1543

habitant·es et
2 représentant·es



490

habitant·es et
1 représentant



258

habitant·es et
1 représentante



Élu·es composent le bureau
communautaire.

PRÉSIDENT



Philippe **GUYOT**
Maire de Plaisance-du-Touch
Commission Appel d'offres

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Étienne
**CARDHEILHAC-
PUGENS**
Maire de Léguevin
Commission Aménagement
du territoire, SCOT et
développement économique

2^E VICE-PRÉSIDENT



Raymond **ALÈGRE**
Maire de Mérenvielle
Commission Finances
Commission locale
d'évaluation des charges
transférées et du matériel

3^E VICE-PRÉSIDENTE



Sylviane **COUTTENIER**
Maire de Sainte-Livrade
Commission
Environnement et propreté

4^E VICE-PRÉSIDENT



François **ARDERIU**
Maire de La Salvetat-Saint-Gilles
Commission Convention
territoriale globale et du
social

5^E VICE-PRÉSIDENT



Frédéric **LAHACHE**
Maire de Légnac
Commission Communication
et démocratie participative

6^E VICE-PRÉSIDENT



Christian **TAUZIN**
Maire adjoint à Lasserre-Pradère
Commission Système
d'information dont le
système d'information
géographique (SIG)

7^E VICE-PRÉSIDENT



Joseph **PELLEGRINO**
Maire adjoint à Plaisance-du-Touch
Commission Voirie, pistes
cyclables, réseaux et
accessibilité

8^E VICE-PRÉSIDENTE



Marjorie **LALANNE**
Maire adjointe à Léguevin
Commission
Développement durable et
transition écologique

9^E VICE-PRÉSIDENTE



Éliane **ANDRAU**
Maire adjointe à
La Salvetat-Saint-Gilles
Commission Culture et
animation

ENTRE COMPÉTENCES ET AMBITIONS

Les compétence de la communauté de communes

Le Grand Ouest Toulousain s'engage et répond aux enjeux environnementaux, d'aménagement de l'espace et de vivre ensemble.

Environnement

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Collecte et traitement des déchets.
- Développement économique et soutien au commerce local.

Aménagement de l'espace

- Développement d'une politique de logement équilibrée et du cadre de vie.
- Lutte contre la fracture du numérique.
- Création, aménagement et entretien des pistes cyclables, de la voirie et notamment la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Création, aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

Vivre ensemble

- Gestion des centres sociaux.
- Création et gestion des espaces France Services.
- Augmentation de l'offre culturelle et sportive.

Des ambitions pour un territoire d'avenir

La communauté de communes exprime des valeurs fortes de solidarité, de cohésion, d'attractivité et de développement durable.

Préserver et valoriser l'environnement

Impulser une politique de transition écologique tout en prenant en compte la forte influence métropolitaine.

- Freiner l'artificialisation des sols et assurer la qualité de l'aménagement urbain.
- Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires et préserver la biodiversité.
- S'engager pour une production énergétique durable tout en poursuivant l'effort de sobriété.

Promouvoir un développement équilibré et de transition

Encourager la diversité des activités économiques, l'emploi et les mobilités en faveur d'un équilibre durable.

- Structurer et piloter la dynamique de rattrapage économique.
- Maîtriser la périurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie économique.

Réinventer la qualité de vie

S'engager dans l'égal accès aux services en matière de politiques sociales et culturelles.

- Favoriser le vivre ensemble et créer des liens intergénérationnels.
- Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs.
- Faire évoluer l'offre de transports publics et les pratiques de mobilité.



Le contrat de relance et de transition écologique de l'intercommunalité

En 2020, la crise sanitaire qu'a connu le territoire national s'est transformée en une crise économique et sociale majeure. Par ailleurs, les alertes et les rapports successifs et univoques concluent que les activités humaines provoquent, à l'échelle mondiale et de manière actuellement inéluctable, un réchauffement rapide et généralisé de la planète.

Face à cette situation, la relance économique et la transition écologique de la France sont devenues des priorités partagées par l'ensemble des acteurs publics.

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), reflet d'une relation de travail renouvelée sur la base d'un projet de territoire et du dialogue entre l'État et la communauté de communes, porte des actions visant à atteindre des objectifs locaux, contributeurs d'enjeux nationaux, européens et internationaux, sur les défis majeurs relatifs à la décarbonation de la production d'énergie en 2050, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente et solidaire), à la création d'emplois, à la préservation de la

biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, infrastructures agroécologiques, minéraux rares, etc.).

Le 20 décembre 2021, la communauté de communes a signé son premier contrat de relance. À court terme, ce nouveau contrat sera vecteur de la relance 2021-20225 et favorisera l'investissement public et privé dans tous les territoires en matière de transition écologique et de cohésion sociale.

Sur la durée du mandat 2020-2026, le contrat permettra d'accompagner de manière transversale et cohérente les communes de l'intercommunalité dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.

Le CRTE est un outil souple, il sera annuellement enrichi ou amendé pour s'adapter au territoire. Le CRTE de l'intercommunalité sera également enrichi au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'élaboration des documents de planification et des plans et programmes, tels que le projet de territoire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le plan climat, air et énergie territorial (PCAET).

Les trois volets du contrat de relance

Le Grand Ouest Toulousain est engagé dans la réalisation d'actions structurantes qui permettront de construire une politique publique durable.

Le contrat de relance s'articule autour de trois volets : la cohésion sociale, la relance économique et la transition environnementale qui donnent lieu à des grandes orientations stratégiques et près de cinquante projets et actions.

Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles

- Aller vers une mixité sociale plus importante et de qualité.
- Accompagner le phénomène récent de vieillisse-

ment de la population.

- Maintenir une politique enfance/jeunesse volontariste.
- Accompagner l'évolution des pratiques de mobilité.

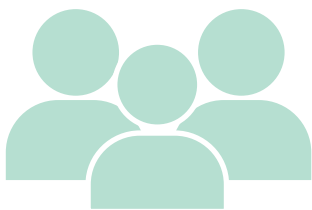
Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire

- Maîtriser la périurbanisation.
- Structurer et piloter la dynamique de rattrapage économique.
- Optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au regard de la stratégie économique.

Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience

- Maîtriser et ralentir significativement l'artificialisation des sols.
- Développer un plan énergétique durable.
- Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire.

DES MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC



96

Effectif total au 31 décembre 2021 de la communauté de communes, Le Grand Ouest Toulousain dont 77 agents permanent·es et 19 agents non-permanent·es.

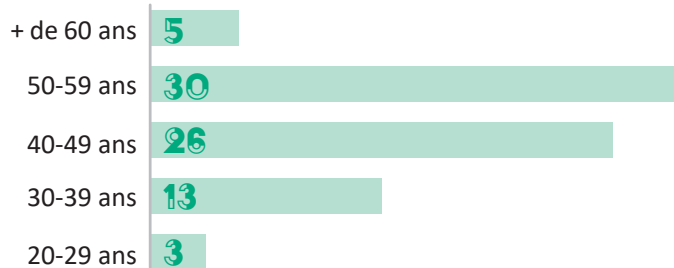


Répartition des effectifs par direction

2 Direction générale	2 Ressources humaines	3 Finances
55 Environnement	5 Services techniques	3 Aménagement du territoire
4 Relations extérieures et vie institutionnelle	2 Développement Territorial	20 Services à la population

Répartition des effectifs par genre et par âge

35 61



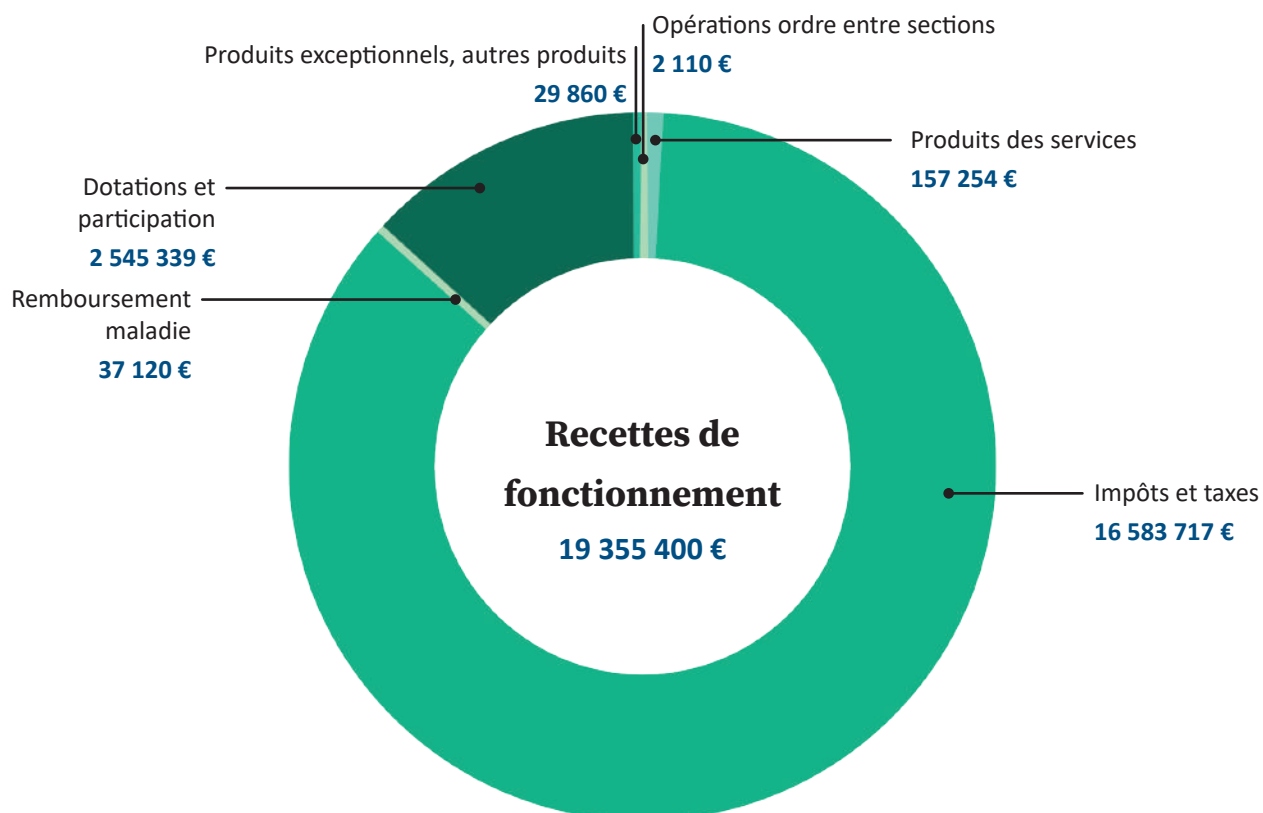
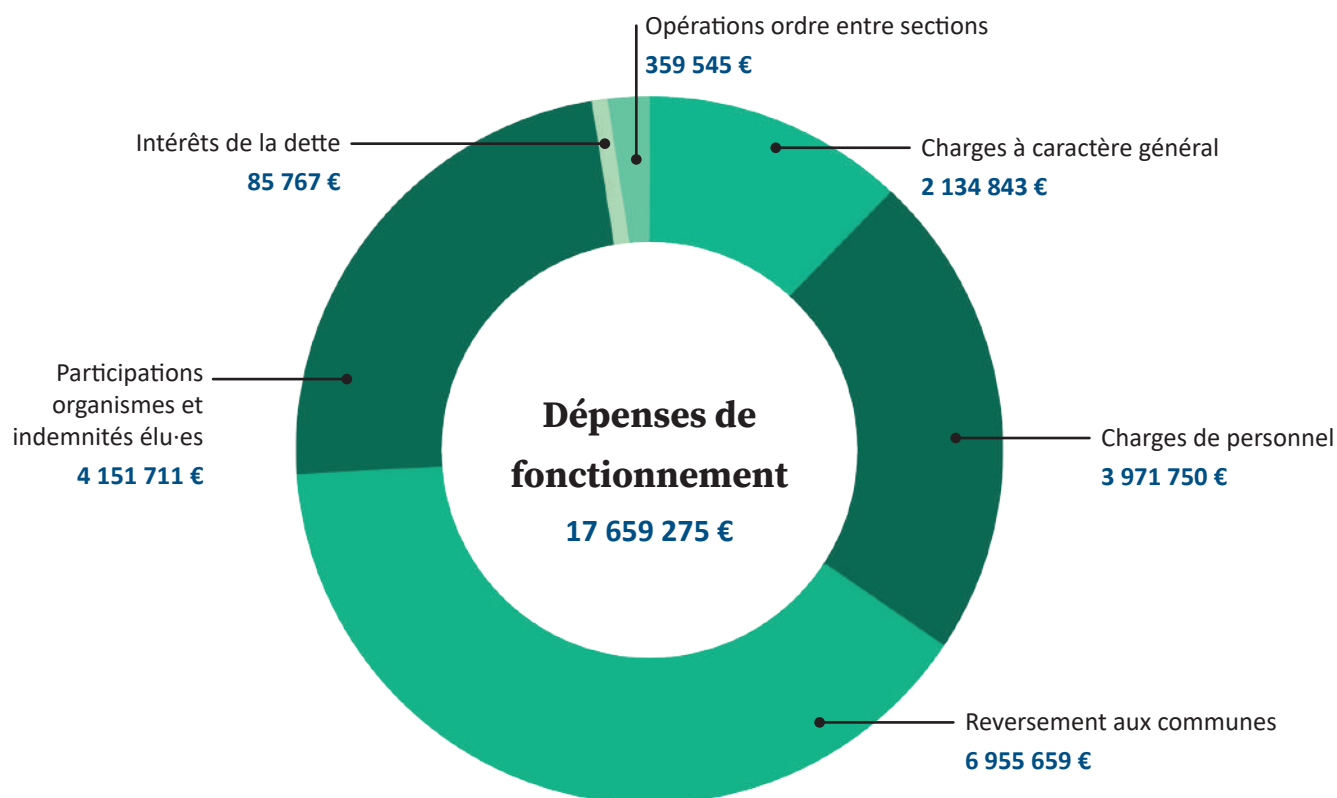
Répartition par âge des agents permanent·es

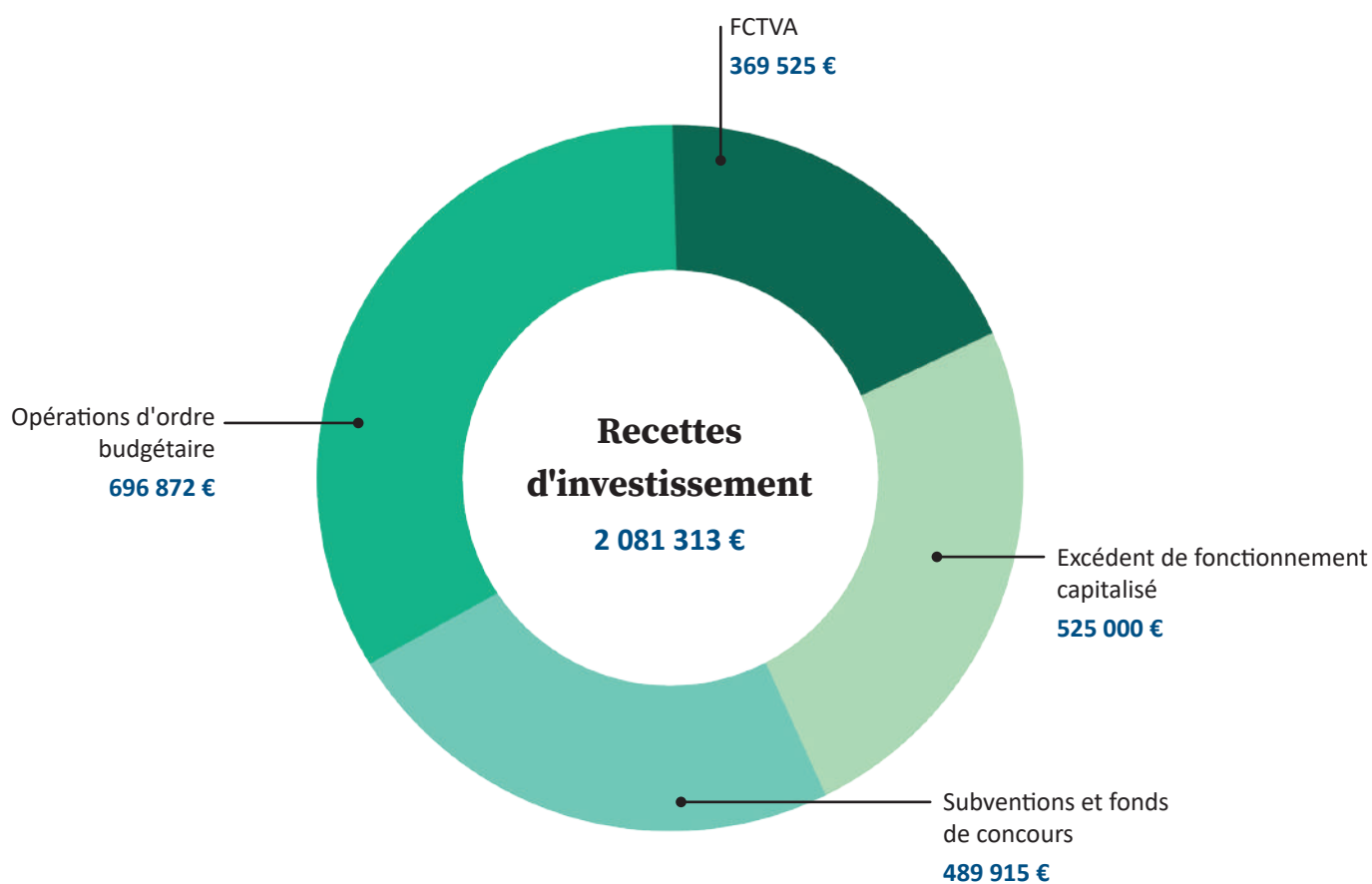
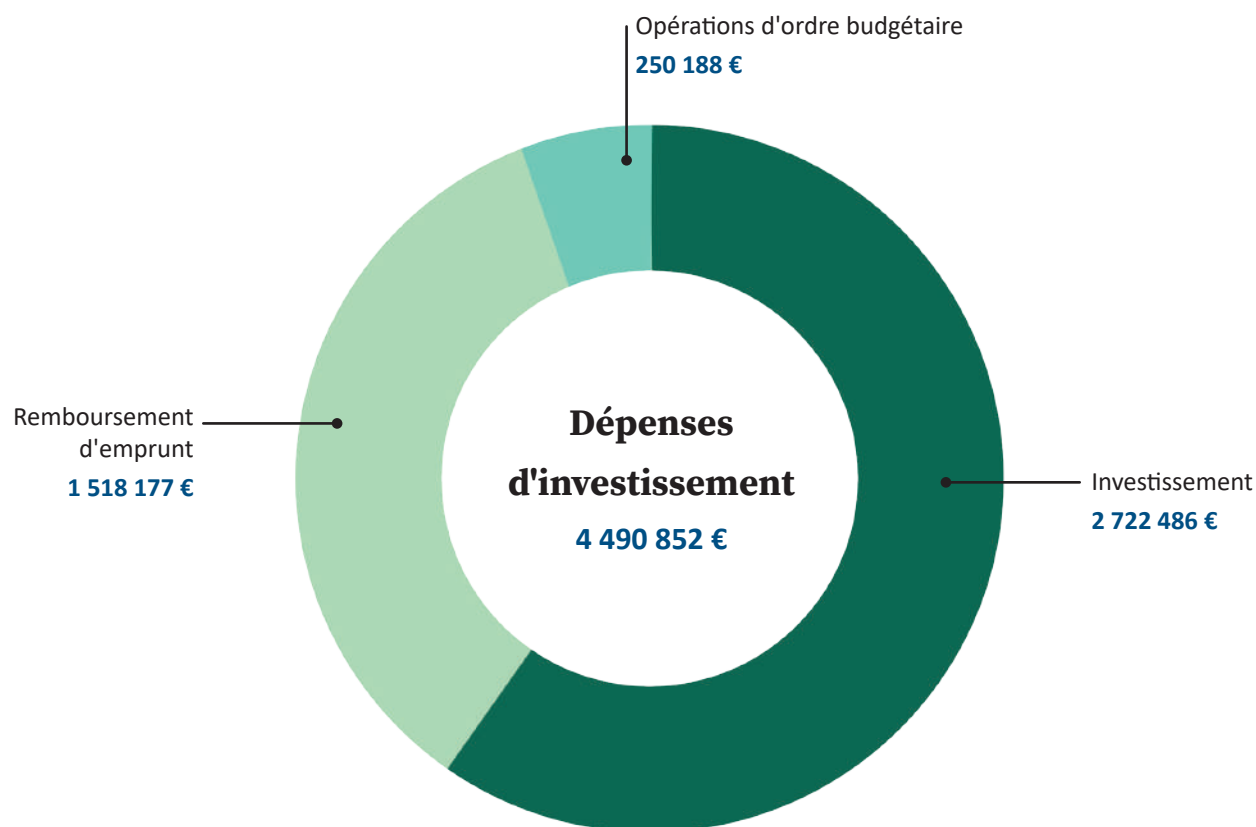
LE COMPTE ADMINISTRATIF

Les dépenses et recettes de l'intercommunalité en 2021

Le compte administratif retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement de la communauté de communes.

Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente également les résultats comptables de l'exercice.





MARCHÉS PUBLICS

La nouvelle organisation

Pour renforcer la sécurité juridique et harmoniser les procédures d'achats, la communauté de communes a mis en place en 2021, une nouvelle organisation de la passation des marchés publics.

Le guide interne de la commande publique

Le service juridique et marchés publics a élaboré un guide interne de la commande publique pour fixer les règles de fonctionnement internes relatives à la passation des marchés publics de la communauté de communes.

Ce guide, à destination des élu·es et des agents de l'intercommunalité, a trois objectifs :

- sécurisation des procédures d'achats ;
- renfort de l'efficacité économique de l'achat ;
- veille à la bonne utilisation des deniers publics.

Le groupement de commandes permanent

Un groupement de commandes permanent a été créé entre Le Grand Ouest Toulousain et ses sept communes membres afin de rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et de gagner en efficacité grâce à la mutualisation des procédures de passation de contrats.

32

procédures de marché ont été lancées en 2021 dont 23 procédures adaptées (Mapa) et 9 procédures formalisées.



10

Marchés de travaux



22

Marchés de fournitures et services



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

S'approprier la compétence

Le Grand Ouest Toulousain continue de s'approprier la compétence Développement économique. Le territoire s'organise et se dote de nouveaux moyens pour mener à bien les missions de cette compétence.

Des moyens humains

En 2021, le poste de référente de la plateforme *J'achète dans ma ville* a évolué pour devenir celui de manager de commerces (lire p.13).

Pour affirmer la structuration de la direction, le poste de responsable du développement économique a été créé en septembre 2021.

Cette nouvelle organisation contribue à une meilleure lisibilité de l'intercommunalité auprès des institutions, des acteurs et actrices économiques et des entreprises locales. Elle facilite aussi la mise en place des premières actions.

Vers le schéma directeur du développement économique

En 2021, accompagnée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la communauté

de communes a élaboré son contrat de relance et de transition écologique (lire p.7), le volet économique comprend dix-sept actions à l'échelle du territoire intercommunal.

Pour structurer ses actions économiques, avoir une meilleure connaissance de l'économie du territoire et se fixer une feuille de route, l'intercommunalité a décidé de se faire accompagner par un prestataire spécialisé pour élaborer en 2022, un schéma directeur de développement économique.

Fin 2021, l'élaboration du cahier des charges a permis de calibrer et de préciser les attentes des élu-es. Au-delà des actions économiques propres à un établissement public de coopération intercommunale de cette taille, le futur schéma directeur de développement économique comprendra un volet d'opportunité à agir sur le tourisme, l'emploi et l'agriculture.

Renforcer les liens avec les partenaires économiques du territoire

Pour se présenter et présenter les actions en cours et à venir et pour mettre en relation les dirigeant-es des entreprises du territoire, la communauté de communes en partenariat avec le club d'entreprises de l'ouest toulousain (CEO) a organisé une rencontre qui leur était dédiée le 19 octobre 2021.

Au-delà de cette rencontre et des relations déjà instaurées avec les commerçant-es et artisans du territoire, la communauté de communes renforce les relations directes avec les entreprises locales et leurs dirigeant-es en organisant des rencontres individuelles. Ces rencontres sont essentielles et permettent de positionner l'intercommunalité en tant qu'interlocutrice économique, d'apporter des réponses immédiates pour des besoins à court terme et d'identifier des enjeux communs ou propres à chaque entreprise.



Quelque 40 dirigeant-es étaient présent-es le 19 octobre 2021 à Plaisance-du-Touch.

Des commerces plus lisibles avec *J'achète dans ma ville*

La crise sanitaire du Covid-19 a révélé les enjeux liés au numérique pour les commerces de proximité et les artisans et a accéléré leur prise en compte.

Plusieurs problématiques avaient été constatées :

- manque de visibilité ;
- peu d'acculturation au numérique ;
- difficulté de mise en place d'animations commerciales individuelles ;
- difficulté de recrutement.

Pour apporter des solutions pérennes, la communauté de communes a déployé, en février 2021, la plateforme numérique *J'achète dans ma ville*.



Dans le cadre du programme France Relance, l'intercommunalité a pu bénéficier d'un financement de 13 400 euros, soit 80 % du montant global de la plateforme.

J'achète dans ma ville soutient les commerces et artisans locaux, les référence gratuitement, fait la promotion de l'offre locale, valorise les savoir-faire et les produits locaux et met en réseau les commerçant·es et artisans pour l'organisation d'animations commerciales collectives.

285 Artisans, producteurs, productrices, commerçant·es référencé·es sur la plateforme	Accompagnement à la création d'entreprise et mise en avant des nouveaux commerces	500 Abonnés Facebook @jachedansmaville
12185 Visites de la plateforme	159 Offres d'emploi publiées sur la plateforme	10 Vidéos réalisées dans les coulisses des commerces et artisans
Soutien à la digitalisation des commerces : primo conseil, création de site, audits, etc.	20 Opérations commerciales collectives réalisées	

Nov. 2021, *J'achète dans ma ville* obtient le prix national Ma Ville, Mon Artisan, catégorie innovation et transformation digitale.



Manager de commerce : soutenir le commerce de proximité

En septembre 2021, l'intercommunalité a fait évoluer le poste de référente de la plateforme *J'achète dans ma ville* pour devenir Manager de commerce.

Les objectifs sont multiples :

- poursuite du développement de la plateforme *J'achète dans ma ville* ;
- accompagnement des commerces dans la transformation digitale ;
- proximité avec les commerces et les artisans pour identifier et répondre à leurs besoins, coordonner des actions partenariales avec les chambres consulaires ;
- appui et accompagnement des communes sur les enjeux liés au commerce de proximité.



Dans le cadre du programme France Relance, l'intercommunalité a pu bénéficier d'un financement de 23 000 euros pour la création de ce poste.

DOMAINE PUBLIC & INFRASTRUCTURES

Entretien et urbanisation des voies et ouvrages d'art

Malgré le contexte sanitaire particulier vécu ces deux dernières années, les services techniques de la communauté de communes, ont pu exercer pleinement leurs compétences d'entretien et d'urbanisation des voies communales et des ouvrages d'art du territoire.

Renforcement des ouvrages d'art

Le Grand Ouest Toulousain est intervenu durant le second semestre 2021 sur le renforcement de deux ponts, l'un situé chemin d'Encavit à Lévigac et l'autre situé chemin du Rémolun à Lasserre-Pradère.



Pont de Lévigac, chemin d'Encavit

Entretien de la voirie

Plusieurs travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés sur l'année.

- Sécurisation du parking de l'espace Monestié, avenue des Martignets à Plaisance-du-Touch.
- Réfection du trottoir, rues de la Nièvre et Morvan à Plaisance-du-Touch.
- Sécurisation et mise en accessibilité des arrêts de bus, rue des Chênes et du Zoo à Plaisance-du-Touch.
- Réalisation du Terminus bus de la ligne 121, impasse des Lilas - Zone d'activité de Taure à La Salvetat-Saint-Gilles.
- Rond-point de la route de La Salvetat-Saint-Gilles / route de Toulouse à Léguevin.
- Tranche conditionnelle du chemin d'En Téoulé à Lévigac.



Augmentation du réseau de pistes cyclables

La communauté de communes est engagée dans le développement des mobilités alternatives à la voiture et étend son réseau cyclable.

4 000 000 €

Coût de la réalisation
des travaux

Dont 20 % ont été
subventionnés par le conseil
départemental de la
Haute-Garonne.

Durant le second semestre 2021, Le Grand Ouest Toulousain a démarré les travaux pour créer une nouvelle piste cyclable, chemin des Grands Chênes à Lasserre Pradères permettant de relier en sécurité la commune à la piste cyclable le long de la RN 224.

Le Grand Ouest Toulousain prolonge aussi la piste cyclable le long du boulevard Pierre et Marie Curie à Plaisance-du-Touch en vue de raccorder la ZAE de la Ménude sur le futur Réseau Express Vélo du département de la Haute-Garonne.



4 études de faisabilité
réalisées dans le cadre de
la mise en place du schéma
directeur cyclable prises
en charge par Tisséo (trois
études à Léguevin et une à
Mérenvielle).

La nouvelle direction de l'Aménagement du territoire

Le 1^{er} septembre 2021, une convention de renouvellement du service commun et de mise en place de prestation de services a été signée pour une durée de quatre ans.

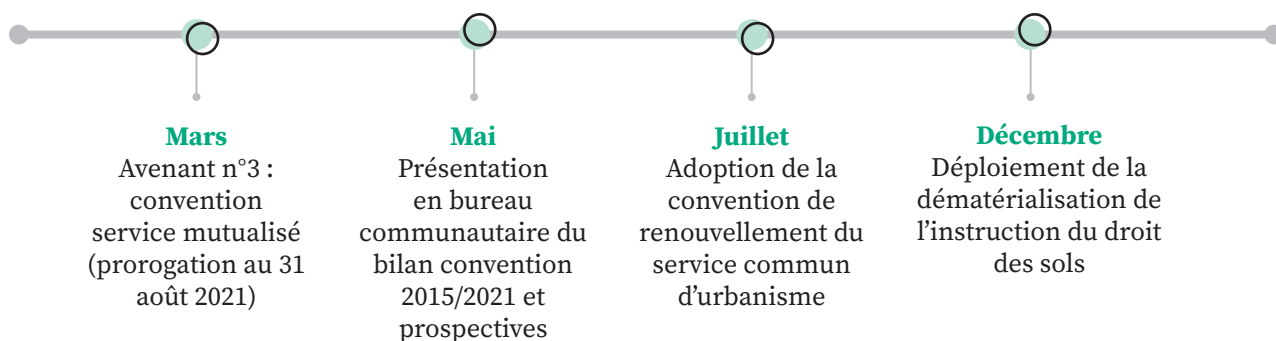
Composée depuis 2015 uniquement d'un service mutualisé pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (exception faite de la ville de Plaisance-du-Touch), l'intercommunalité a dressé en 2021 un bilan du service et des missions exercées pour les communes depuis sa création.

Compétente en matière de planification urbaine

et territoriale depuis le 31 décembre 2018, la communauté de communes a dû organiser administrativement et financièrement (par le biais d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - CLECT) le transfert des agents et des missions encore assurées par les communes.

La structuration de la nouvelle direction Aménagement du Territoire s'est concrétisée en novembre 2021 à la suite de la présentation aux élu·es et de la validation du nouvel organigramme, effectif le 1^{er} janvier 2022.

Les étapes clés de l'année 2021



Le service mutualisé Autorisation du droit des sols (ADS)

En 2021, le service mutualisé ADS œuvrant sur les communes de Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles, Légnac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade a instruit 557 dossiers d'autorisation d'urbanisme.

Les missions du service mutualisé...

Le service ADS assure :

- instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménagement, de démolir, de certificats d'urbanisme opérationnel incluant une assistance de premier niveau en cas de recours (analyse recevabilité et motifs) ;
- assistance complémentaire sous forme de prestation de service (foncier, urbanisme opérationnel, juridique, contrôle de chantier, accueil du public, etc.).

... et nouveaux engagements issus de la convention 2021-2025

- Programmation de réunions régulières associant le service et les communes pour l'analyse d'avant-projets (règlementation, qualité architecturale et paysagère, etc.) et les éventuels problèmes identifiés au moment de l'instruction.
- Création du « Réseau ADS », programmation de réunions d'information avec les communes pour échanger sur la veille réglementaire et les techniques, harmoniser ou actualiser les procédures, etc.
- Création de la direction de l'Aménagement et territoire alliant les compétences propres à l'ECPI et au service mutualisé (articulation instruction, planification, volets opérationnel, technique et financier).

Les chiffres clés de l'instruction ADS

Communes	Permis d'aménagement	Permis de construire	Permis de détruire	Déclaration préalable de travaux	Certificat d'urbanisme	Total
La Salvetat-Saint-Gilles	3	40	1	137	3	184
Lasserre-Pradère	1	22	0	30	4	57
Léguevin	5	47	0	124	4	180
Lévignac	1	43	2	44	7	97
Mérenvielle	1	7	0	9	3	20
Sainte-Livrade	1	7	0	10	1	19
Total	12	166	3	354	22	557

Bilan du total des instructions sur la période 2015 à 2021

Communes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
La Salvetat-Saint-Gilles	127	175	167	132	166	160	184	1111
Lasserre-Pradère	42	52	96	60	70	55	57	432
Léguevin	147	166	203	183	172	167	180	1218
Lévignac	47	46	76	72	88	80	97	506
Mérenvielle	6	12	12	20	22	13	20	105
Sainte-Livrade	7	13	13	8	13	13	19	86
Total	376	464	567	475	531	488	557	3458

Planification et Aménagement du territoire

Plans locaux d'urbanisme : accompagnement des évolutions

En décembre 2020 une responsable Planification et Aménagement du territoire a été recrutée permettant de lancer la mise en œuvre de la compétence Planification de la communauté de communes pour accompagner les communes dans leurs évolutions du plan local d'urbanisme (PLU). Le travail a été lancé sur les communes de Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles et Lévignac.

L'accompagnement des communes et de leurs projets urbains

À Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles, Sainte Livrade et Lévignac le service accompagne les communes dans leurs réflexions, la mise en œuvre des projets urbains d'ampleur :

- Léguevin : projet de Castelnouvel
- La Salvetat-Saint-Gilles : projet de cœur de ville
- Sainte-Livrade : Filouse
- Lévignac : projet Foulupié

Vers un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : le Pré-PADD*

Le service Planification a permis de lancer l'élaboration d'un « Pré-PADD », dont la conduite a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de Toulouse, l'AUAT, pour un montant de 59 000 euros.

Ce document s'intitule « Pré-PADD » pour indiquer qu'il constitue une première étape vers la création du PLUi. Il s'agit de commencer à construire - à l'échelle des sept communes et des élu·es communautaires - une vision stratégique et partagée de l'aménagement du territoire et de définir son rôle dans la Grande Agglomération Toulousaine (GAT).

Deux séminaires réunissant l'ensemble des élu·es communautaires ont eu lieu en mai et juillet 2021 pour travailler sur le diagnostic et les enjeux puis une troisième en octobre 2021 avec les partenaires (le SMEAT, la DDT31, Tisséo Collectivités, le syndicat de Bouconne, les 3 chambres consulaires, la SAFER, le département de la Haute Garonne, etc.) et les communes limitrophes (Colomiers, Tournefeuille, Brax, Pibrac, Fonsorbes et Montaigut-sur-Save).

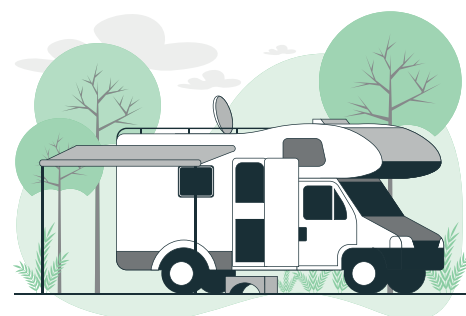
Révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Grande Agglomération Toulousaine

Dans le cadre de la révision n°2 du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine, Le Grand Ouest Toulousain était présent aux réunions techniques et politiques organisées par le Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT), en particulier, en mars 2021, lorsqu'étaient présentés les enjeux d'aménagement du territoire de la communauté de communes. Les communes voisines avaient également été conviées, à l'initiative du président Philippe Guyot qui souhaitait marquer la nécessité d'une réflexion urbaine et territoriale de l'ouest toulousain dépassant les limites administratives des communes et des EPCI.

* L'expression « Pré-PADD » fait explicitement référence au Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD), qui constitue l'une des pièces maîtresses d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont il transcrit les objectifs politiques et les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement

La mobilité

Un travail partenarial avec les communes limitrophes s'est engagé autour des questions de mobilités de l'ouest toulousain, qui a permis, en juillet 2021, l'écriture d'une contribution commune dans le cadre de la consultation publique sur la mise en œuvre de la Zone à Faible Émissions sur Toulouse.



Habitat et accueil des gens du voyage

Dans le cadre de sa compétence "habitat", le conseil communautaire a approuvé le 7 juillet 2021 la feuille de route visant à créer plusieurs places d'ancrage sur le territoire.

20

ancrages sur la commune de Plaisance-du-Touch

6

ancrages sur la commune de La Salvetat-Saint-Gilles

6

ancrages sur la commune de Léguevin

1

aire de grand passage pérenne sur la commune de Plaisance-du-Touch

LA GESTION DES DÉCHETS

Collecte des déchets

La communauté de commune assure la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et les végétaux dans les sept communes du territoire. Le traitement des déchets est quant à lui assuré par le syndicat mixte Decoset, dans les structures de traitement adaptées, situées à Bessières.

En 2021, l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets représente 7 111 024 € HT, dont 3 057 800 € HT imputables à la collecte (43%) et 2 362 500 € HT dû au traitement des déchets (33%).

En parallèle, la revente des matériaux issus de la

collecte sélective a vu une importante augmentation du fait du sursaut des prix de reprise par rapport à 2020 : plus 90% de recettes, pour atteindre 182 830 €.

En termes d'organisation, le service de collecte contraint de continuer à s'adapter aux conditions particulières de l'épidémie de Covid 19 : adaptation des plannings et gestion des diverses problématiques subies par les prestataires et centres de traitement des déchets.

Enfin, le déploiement de la tarification incitative a démarré en décembre 2021 avec le lancement des enquêtes auprès des usagers pour le puçage de leurs bacs.

602

kilogrammes de déchets produits en 2021 par habitant.e

dont



232 KG
Ordures ménagères



52 KG
Recyclables



31 KG
Verre



114 KG
Végétaux



139 KG
Déchetterie

Répartition moyenne des principaux déchets

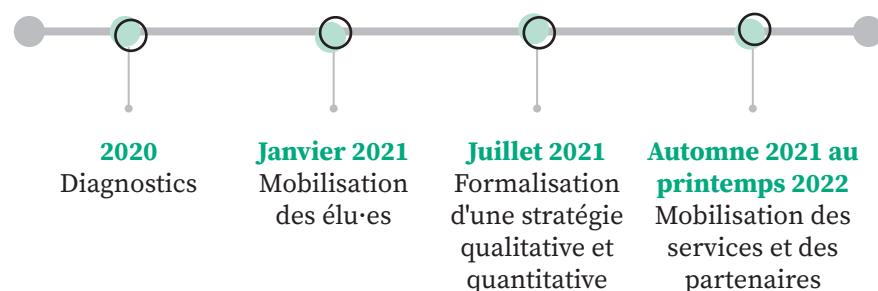
	Coût aidé (€)	Répartition (%)	Tonnage	Coût aidé en (€/hab.)	Coût aidé (€/tonne)
Ordures ménagères	3 111 319	45	9506	75,9	327,3
Verre	138 672	2	1266	3,4	109,5
Recyclables	1 377 147	20	2128	33,6	647,2
Déchetteries	857 570	12	5719	20,9	150
Végétaux	1 018 253	15	4672	24,8	217,9
Encombrants	168 426	2	372	4,1	452,8
Déchets collectivités	98 467	1	723	2,4	136,2
Autres services	105 332	2	298	2,6	353,5

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un pas de plus dans la transition écologique

En 2021, la communauté de communes a poursuivi l'élaboration de son Plan Climat Air-Energies Territorial (PCAET). Pour mémoire l'année 2020 fut celle de l'élaboration des diagnostics.

Calendrier de la démarche



Le 14 janvier 2021, le premier séminaire s'est tenu en présence d'élus de l'intercommunalité et des communes membres. L'objectif était d'amorcer une vision partagée pour 2030. Plusieurs ateliers ont été organisés sur différentes thématiques de l'énergie, de l'aménagement et de l'économie.

Par la suite et tout au long de l'année 2021, un forum et des ateliers thématiques ont été organisés avec les élus, les membres des chambres consulaires et gestionnaires d'énergie, ainsi qu'avec des associations.

Ces différents échanges ont permis de préciser la stratégie de l'intercommunalité pour l'élaboration de son plan Climat.



Première participation à la journée mondiale du nettoyage de la planète

En septembre 2021, la communauté de communes a participé à sa première édition du World Cleanup Day.

Les neuf participant·es de cette édition ont collecté plus de 60 kilogrammes autour du siège administratif et sur la zone de La Ménude.

Parmi ces déchets, 6 kilogrammes ont pu être recyclés.



ACTION ET COHÉSION SOCIALES

Les centres sociaux créatifs et engagés durant la crise sanitaire

Malgré une nouvelle année de restriction et une baisse de fréquentation générale, l'accueil des habitant-es de la communauté de communes, la poursuite de l'animation de la vie sociale, le maintien du lien social et l'accompagnement des publics fragilisés sont restés prioritaires.

L'énergie, l'engagement et la créativité des équipes professionnelles et des partenaires locaux ont permis aux habitant-es de trouver du soutien, des services, des réponses à leurs besoins et un espace pour s'exprimer se divertir ou se ressourcer durant cette période difficile.

L'année 2021 a été scindée en deux temps, un temps à distance pour s'adapter aux restrictions sanitaires et une reprise progressive des activités sur la deuxième partie de l'année.

Un premier semestre à distance

Durant la crise sanitaire, l'accueil, le soutien et l'écoute des publics ont été renforcés, le suivi téléphonique des personnes vulnérables a été maintenu. Pour ne pas perdre le lien avec les habitant-es et lutter contre l'isolement, certains ateliers étaient organisés en visio. Pour apprendre à se servir de ces nouveaux outils numériques, un accompagnement était assuré par les centres sociaux. Des temps d'échange appréciés malgré la barrière de l'écran. En soutien à la campagne de vaccination nationale, les centres sociaux ont également fourni une aide à la prise de rendez-vous sur Internet pour la vaccination.

Une reprise des activités en présentiel ou hors les murs au second semestre

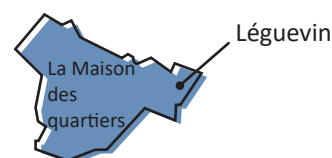
Pour reprendre contact avec les habitant-es dès que cela a été possible, les centres sociaux ont organisé des ateliers en adaptant leurs jauges d'accueil ou en privilégiant les activités en extérieur.

Au fil de l'eau les activités de santé et bien-être, les ateliers de loisirs, les sorties culturelles, les cours de français, les ateliers des petit-es et toute-petit-es ont pu reprendre tout en garantissant la santé et la sécurité de chacun-e.



134

foyers accueillis



176

foyers accueillis



127

foyers accueillis



62

foyers accueillis



Soutien à la parentalité

Pour les quatre centres sociaux du territoire, la parentalité est un axe essentiel. Chaque centre social compte dans son équipe un·e référent·e famille.

Les parents sont accueillis pour des temps de convivialité, d'échanges et d'informations autour de la parentalité. À Léguevin, La Maison des Quartiers a réuni un groupe de parents pour identifier leurs besoins sur le thème de la périnatalité afin de mettre en œuvre des actions et un accompagnement adapté à cette période sensible de la vie des familles.

Au quotidien, les centres sociaux accueillent plus de 350 enfants dès les premiers mois de leur vie. Des ateliers sont organisés - en partenariat avec les acteurs locaux agissant sur l'accompagnement socio-éducatif - pour les enfants, en fonction de leur âge (lectures, gym, musique, yoga, etc.) afin de leur permettre de s'épanouir à leur rythme.

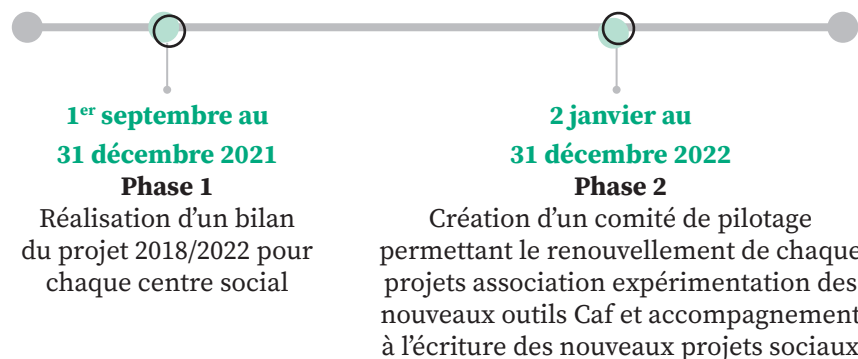
Renouvellement des agréments Caf et centres sociaux

L'animation de la vie sociale met en œuvre une démarche globale et une dynamique de mobilisation des habitant·es, pour apporter des réponses aux besoins des familles et favoriser le lien social. Les centres sociaux de l'intercommunalité sont agréés par la Caf qui participe financièrement à la vie de ces structures de proximité.

Dans le cadre du renouvellement des quatre agréments, les centres sociaux, ont pour obligation d'écrire, entre 2021 et 2022, un nouveau projet social pour les années 2023 à 2026.

En mars 2021, la communauté de communes a défini un cahier des charges pour permettre aux quatre structures de se faire accompagner par la fédération interdépartementale Garonne-Occitanie (Figo) dont la communauté de communes est membre. Cet accompagnement a pour objectifs la réalisation et la rédaction des quatre projets sociaux. Ainsi, depuis septembre 2021 et pour une durée de 18 mois, les équipes bénéficient d'un accompagnement méthodologique adapté, sous forme de formation-action.

Calendrier des deux phases d'accompagnement



Arrivée d'un conseiller numérique

Dans le cadre du dispositif France Relance, la communauté de communes accueille depuis octobre 2021 un conseiller numérique France Services. Ce dernier propose gratuitement des ateliers collectifs et individuels dans les quatre centres sociaux du territoire. Il participe à la transition numérique en formant les publics aux usages de base d'un ordinateur ou d'un smartphone, à la navigation sur Internet, à l'envoi de mails, etc. Il leur apprend aussi gagner en autonomie pour réaliser leurs démarches en ligne (Caf, Pôle emploi, état civil, etc.).



La Figo

La fédération interdépartementale Garonne-Occitanie (FIGO) a été créée en octobre 2016. Elle accompagne le développement de l'animation de la vie sociale et valorise les initiatives au service du pouvoir d'agir pour les habitant·es.

- Animation de réseau
- Soutien des équipes de professionnel·les
- Espaces ressources
- Promotion de l'animation de la vie sociale

30 000 €

**Accompagnement à
l'élaboration des nouveaux
projets sociaux par la Figo**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Directeur de la publication

Philippe Guyot

Direction générale

Marc Fischer, directeur général
Sophie Chiarotto, directrice générale
adjointe

Création

Service communication,
Le Grand Ouest Toulousain

Édition

Septembre 2022

2021